

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24 T 146

DOMAINE : 8.3 Voirie

Objet : Ouverture de chaussée pour pose coffret ENEDIS

Lieu de la demande : 2 rue de Bolmon

Du 03/06/2024 au 17/07/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.

Vu le code pénal notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire : **ENTREPRISE TESTONI – 23 Boulevard de la tête noire – 13655 ROGNAC CEDEX** pour le compte d' **ENEDIS**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **28 MAI 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



Le Maire,
Eric Le Dissès

ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION



En date du

LOCALISATION DE LA DEMANDE

2 rue de Bolmon
13700 Marignane

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE

ENTREPRISE TESTONI

Adresse

23 Boulevard de la tête noire - 13655 ROGNAC CEDEX

Tél./FAX

06.12.89.29.99.

Mail d.sanchez.testoni@orange.fr

POUR LE COMPTE DE

D'ENEDIS

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

Du 03/06/2024 au 17/07/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Ouverture de chaussée pour pose coffret ENEDIS

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui Non

HORAIRES DE CHANTIER :

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX (PLAN JOINT)

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

20 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

VOIE FERMEE A LA CIRCULATION

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE BENNE OU DE CLOTURE DE CHANTIER
(PLAN CI-JOINT - ENTREPRISE :)

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION NACELLE

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain
Non soumis à accord

Avis/ OBSERVATION Direction PNRQAD
AVIS FAVORABLE

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2024052200640P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

879363.7772301476

6259957.384601388

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

5,21390098333360 43,41610838064932
5,21393719315530 43,41608013019220
5,21391305327416 43,41608110434615
5,21390098333360 43,41610838064932

(PlanDetail_Protys_v1.01)



Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Dénomination : ENTREPRISE TESTONI

Adresse : 23 BOULEVARD DE LA TETE NOIRE

Code postal : 13655 Localité : ROGNAC CEDEX Pays : France

Nom contact : SANCHEZ Prénom contact : David

Téléphone : 0612892999 Indicatif pays : +33

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : d.sanchez.testoni@orange.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : _____ Prénom contact : _____

Téléphone : _____ Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____

Adresse Numéro : 2 Nom de la voie : RUE DE BOLMON

Code postal : 13700 Localité : MARIGNANE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : OUVERTURE DE CHAUSSÉE POUR POSE COFFRET ENEDIS VOIE FERMÉE A LA CIRCUL
N

Date prévue de début des travaux : 03/06/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 45

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 45 Date de début de réglementation 03/06/2024

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s) _____

(DAC P1_V5_v1.02)

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : _____ km/h
 Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise

Dénomination : ENTREPRISE TESTONI

Adresse : 23 BOULEVARD DE LA TETE NOIRE

Code postal : 13655 Localité : ROGNAC CEDEX Pays : France

Nom contact : SANCHEZ Prénom contact : David

Téléphone : 0612892999 Indicatif pays : +33

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : d.sanchez.testoni@orange.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies Numéro d'affaire : DC25/57831

Fait à : ROGNAC CEDEX Le : 22/05/2024

Nom : TESTONI Prénom : CHRISTIAN Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.02)



MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
Direction de Pôle Voirie
BP 48014 13567 MARSEILLE
Tél : 04-95-09-56-19

DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DANS L'EMPRISE OU EN LIMITE DES VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE (Société)

Madame la Présidente

L'établissement Energie et Distribution 44 5 rue andre ampere
13290 AIX EN PROVENCE

Agissant en qualité de maître de l'ouvrage ou délégataire.

Représenté par : M. malik BOUZAHAR

Adresse mail : malik.bouzahar@enedis.fr

Téléphone portable : 06.07.34.75.55

Demande l'autorisation de faire exécuter à l'adresse suivante : Marignane RUE DE BOLMON dans la section comprise entre le n° 20/04 et le n° 23/04

Par l'entreprise : SARL ENTREPRISE TESTONI

(si non désignée = NR)

Les travaux de voirie ci-après : Branchement en tranchée, électricité

Dont linéaire d'ouvrage souterrain (tranchée) trottoir L : 1
chaussée L :
caniveau L :

- ouvrage, équipement ou émergence en superstructure :

(Détail des fourreaux (nombre et linéaire) et chambres (type et surface) obligatoires pour les opérateurs de radio télécommunication)

1ml de terrassement pour implantation coffret

Autres observations : DC25/057831

Terrassement de 1ml pour implantation coffret

malik.bouzahar@enedis.fr / 0607347555

Calendrier prévu des travaux :

Début 23/05/2024 Fin 23/05/2024

Mesures de circulation demandées à la Mairie

Mesures de protection envisagées par le pétitionnaire

Avis motivé du service municipal compétent :

Favorable [x] Défavorable []

Observations

Date 17/05/2024

Signature : M. christophe

FALCONE

Pièces à joindre obligatoirement à la demande :

Un document d'implantation détaillé (plans au 1/200 ou 1/500 minimum) - Tous documents nécessaires pour apprécier la nature, la volumétrie et juger de la gêne éventuelle que l'installation est susceptible d'occasionner dans l'utilisation de la voie (partie roulante et trottoirs). Pour les réseaux structurant de Télécommunications fournir un APD tel que décrit dans le code des Postes et Télécommunications. L'Administration se réserve le droit en fonction des ouvrages de demander un dossier technique complet comportant les notes de calcul justificatives de l'implantation des équipements.

Date Signature et qualité du demandeur

[Signature box]

Avis technique de la Direction de Pôle Voirie :

Favorable (sous réserve des droits des tiers)

Défavorable

Motif

Date

Le responsable du secteur territorial

NE PAS JOINDRE

Projet réalisé par
LUCIOLE
N° EM 23-083

Commune de : MARGNANE
Alimentation BT aérienne RGV MARTEAU sur poste « PRESBYTERE » n° 13054P0006

AUTARRETERE

Section : AN

